

1ère session 2023

Le titulaire de la spécialité Technicien en prothèse dentaire du baccalauréat professionnel est un technicien qualifié qui travaille dans les secteurs de la :

- fabrication de dispositifs médicaux sur mesure de type prothèse dentaire ;
- conception, fabrication, industrialisation de produits ou de services aux professionnels de la prothèse dentaire.

Ce technicien exerce son activité au sein d'une équipe dans le respect de la santé, la sécurité au travail et l'environnement.

Il est capable de s'adapter à l'évolution technologique des matériaux, des matériels, des procédés et des techniques.

Le contexte professionnel se caractérise par :

- le respect de la convention collective en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement ;
- la réglementation relevant du Code de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale ;
- la réglementation liée aux activités de fabrication des Dispositifs Médicaux Sur Mesure (DMSM) relevant du champ d'activité de la prothèse dentaire ;
- les évolutions des technologies utilisées dans les domaines technique, médical et de la communication.

Le titulaire de la spécialité Technicien en prothèse dentaire du baccalauréat professionnel est un technicien qualifié qui intervient dans la conception et la fabrication des DMSM à différents niveaux en méthode traditionnelle et/ou numérique :

- réalisation de tous types de modèles ;
- réalisation d'un PEI et d'une maquette d'occlusion ;
- réalisation d'un inlay-core, d'une couronne, d'un bridge anatomique trois éléments et d'une armature unitaire postérieurs ;
- réalisation d'une prothèse amovible partielle à infrastructure métallique ou autres matériaux ;
- réalisation d'une prothèse amovible partielle en résine autopolymérisable ;
- réalisation d'une prothèse amovible complète maxillaire ou mandibulaire en cire par méthode traditionnelle.

Ce professionnel intègre dans son activité les dimensions relatives à son environnement professionnel :

- communication ;
- démarche qualité ;
- hygiène, santé et sécurité au travail ;
- enjeux environnementaux ;
- adaptation à la structure et à la politique de l'entreprise.

Les savoir-faire techniques de son titulaire vont de la réalisation de modèles d'étude à la confection de certaines prothèses, en passant par leur contrôle et leur maintenance. Ce dernier assure également la gestion administrative courante (des stocks, des moyens techniques et financiers, des ressources humaines), et organise la production dans le but de développer la compétitivité de l'entreprise.

## Débouchés

Ce technicien exerce principalement dans des laboratoires indépendants, plus rarement au sein d'un cabinet dentaire (possédant son propre labo) ou à l'hôpital. Il peut aussi s'installer à son compte. Dans ce cas, il lui faut assumer les responsabilités d'une entreprise artisanale, gérer les commandes, etc.

Le technicien exerce son activité sous l'autorité d'un supérieur hiérarchique ou d'un chef de laboratoire, dans des entreprises artisanales, des PME, des multinationales ou des entreprises du secteur public.

### Métier(s) accessible(s) :

- Prothésiste dentaire

## Accès à la Formation

- Après la 3<sup>e</sup>

### Qualités requises :

- Minutieux, Perfectionniste
- bon sens de l'observation
- grande habileté manuelle
- excellente vue

## Programme

Grille horaire (a)	2 <sup>nde</sup>	1 <sup>ère</sup>	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8



- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
- (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
- (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
- (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,) ou poursuite d'études

### Enseignements professionnels

- **Anatomie et physiologie de la sphère buccodentaire**
- **Morphologie des dents et dessin morphologique**
- **Technologie des techniques de fabrication**
- **Intégration de l'environnement professionnel du technicien en prothèse dentaire :** Communication professionnelle à l'interne et à l'externe ; Préparation de la production ; Exploitation d'un système numérique ; Contribution à la mise en œuvre de la démarche qualité, de prévention des risques et de protection de l'environnement ; Communiquer à l'écrit et à l'oral en mobilisant un vocabulaire technique approprié ; Organiser le travail dans une chaîne de production traditionnelle ou numérique ; Analyser une situation afin de contrôler la qualité d'une production ; Analyser les risques liés à la santé et à l'environnement pour participer à la mise en œuvre des mesures de prévention.
- **Conception d'un élément prothétique à l'aide d'un système numérique :** Acquisition numérique d'une empreinte ou d'un modèle ; Conception numérique des modèles virtuels ; Conception numérique des portes empreintes individualisés (PEI) pour prothèse amovible partielle ; Conception numérique de prothèses fixées : inlay-core, couronne, armature unitaire et bridge anatomique postérieur de trois éléments ; Conception numérique d'une prothèse amovible partielle à infrastructure métallique (PAPIM) ou autre matériau ; Acquérir les fichiers numériques exploitables ; Préparer la zone de travail virtuelle ; Modéliser un élément prothétique, à l'aide des paramètres anatomo-physiologiques, en appliquant la procédure du logiciel ; Finaliser la conception
- **Fabrication d'un élément prothétique de façon traditionnelle ou à l'aide d'un système numérique :** Traitement des empreintes ; Fabrication traditionnelle des modèles ; Fabrication numérique d'un inlay-core, d'une couronne, d'un bridge anatomique postérieur de trois éléments, d'une armature unitaire et d'une PAPIM ; Fabrication traditionnelle des portes empreintes individualisés (PEI) pour prothèse amovible ; Fabrication traditionnelle d'une maquette d'occlusion ; Transfert des modèles sur articulateur physique ; Fabrication traditionnelle d'un inlay-core en cire ; Modelage d'une dent unitaire postérieure en cire et en céramique monochrome ; Fabrication traditionnelle d'une prothèse amovible partielle en résine auto-polymérisable (PAPR) ; Montage traditionnel

d'une prothèse amovible complète (PAC) maxillaire ou mandibulaire en cire ; Transformation de la maquette calcinable en pièce prothétique par méthode de fonderie ; Usinage traditionnel et finition de la pièce prothétique ; Gérer les matériaux et les matériels avant, pendant et après la fabrication ; Mettre en œuvre une procédure de fabrication traditionnelle ; Mettre en œuvre une procédure de fabrication numérique additive ; Réaliser un contrôle visuel et fonctionnel pour vérifier la conformité de l'objet technique ; Mettre en œuvre la démarche de prévention des risques spécifiques au métier.

- **Etudes des matériaux et produits**
- **Etude des matériels, des outillages et des équipements**

### Stage

La durée de formation en milieu professionnel est de 22 semaines à répartir sur les 3 années de formation. Chaque période aura une durée minimale de 3 semaines. Quatre à six semaines la première année, six à huit semaines la deuxième, huit semaines la troisième.

Durant ces périodes, l'élève, l'apprenti ou le stagiaire de la formation continue, est amené à participer aux activités de l'entreprise et à réaliser différentes tâches sous la responsabilité du tuteur.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève, l'apprenti ou le stagiaire de la formation continue de :

- découvrir une entreprise dans son fonctionnement avec la diversité de ses activités ;
- s'insérer dans une équipe professionnelle ;
- développer son sens de la curiosité ;
- s'adapter aux diverses situations professionnelles rencontrées ;
- conforter les compétences développées en établissement de formation ;
- développer et/ou mobiliser de nouvelles compétences en lien avec les équipements de l'entreprise ;
- mobiliser et acquérir des savoirs dans l'exercice de ses activités ;
- développer l'autonomie du futur professionnel ;
- conduire une veille documentaire professionnelle ;
- mettre en œuvre la démarche de prévention des risques en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Conformément à la législation en vigueur, les élèves, les apprentis ou les stagiaires de la formation continue doivent satisfaire aux conditions de vaccination des lieux de stage.



 Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique et technique	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : physique-chimie	1.5
E2 : Intégration de l'environnement professionnel du technicien en prothèse dentaire	4
E3 : Epreuve professionnelle	
Sous-épreuve E31 : conception d'un élément prothétique à l'aide d'un système numérique	3
Sous-épreuve E32 : réalisation d'un élément prothétique de façon traditionnelle ou à l'aide d'un système numérique	9
Sous-épreuve E33 : Economie Gestion	1
Sous-épreuve E34 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral civique	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral civique	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

 StatistiquesAcadémie de Montpellier

Pour le Bac Pro Prothèses dentaires

En 2017 : 14 candidats inscrits, 14 présentés, 11 admis (soit 78,57% de réussite).

En 2018 : 15 candidats inscrits, 15 présents, 10 admis (soit 66,67% de réussite)

En 2019 : 15 candidats inscrits, 15 présents, 12 admis (soit 80 % de réussite).

Académie de Toulouse

Pour le Bac Pro Prothèses dentaires

En 2018 : 38 candidats présents, 32 candidats admis (soit 84,2% de réussite).

 Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Brevet Professionnel Prothésiste dentaire
- Brevet Technique des Métiers (BTM) en 1 an
- BTS prothésiste dentaire.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

 Ou se former en OccitanieAcadémie de Montpellier

## 30 Nîmes

IRFMA du Gard **A**

## 34 Montpellier

Lycée professionnel Jean Mermoz (Public)

## 66 Rivesaltes

IRFMA des Pyrénées-Orientales **A**

Académie de Toulouse

## 65 Vic en Bigorre

Lycée professionnel Pierre Mendès France (Public)

**A** Formation en apprentissage

 En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »
- Parcours « Les métiers du médical »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès

04 66 56 46 70 - [ce.0300061d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300061d@ac-montpellier.fr)

Bagnols sur Cèze

04 66 89 53 93- [ce.0300992r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300992r@ac-montpellier.fr)



## Béziers

04 67 62 45 04 - [ce.0340097w@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340097w@ac-montpellier.fr)

## Carcassonne

04 34 42 91 90 - [ce.0110035d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110035d@ac-montpellier.fr)

## Castelnaudary

04 34 42 91 88 - [ce.0110843g@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110843g@ac-montpellier.fr)

## Céret

04 68 87 02 07 - [ce.0660575s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660575s@ac-montpellier.fr)

## Lunel

04 67 83 56 83 - [ce.0341426r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341426r@ac-montpellier.fr)

## Mende

04 30 43 51 95 - [ce.0480020l@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0480020l@ac-montpellier.fr)

## Montpellier Celleneuve

04 67 75 74 50 - [ce.0341619a@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341619a@ac-montpellier.fr)

## Montpellier Centre

04 67 91 32 55 - [ce.0340096v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340096v@ac-montpellier.fr)

## Montpellier Est

04 48 18 55 10 - [ce.0341482b@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341482b@ac-montpellier.fr)

## Narbonne

04 68 32 61 75 - [ce.0110036e@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110036e@ac-montpellier.fr)

## Nîmes Centre

04 49 05 80 80 - [cio.nimescentre@ac-montpellier.fr](mailto:cio.nimescentre@ac-montpellier.fr)

## Nîmes Ouest

04 49 05 80 80 - [cio.nimesouest@ac-montpellier.fr](mailto:cio.nimesouest@ac-montpellier.fr)

## Perpignan

04 11 64 23 66 - [ce.0660667s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660667s@ac-montpellier.fr)

## Pézenas

04 48 18 55 75 - [ce.0341033n@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341033n@ac-montpellier.fr)

## Prades

04 68 05 32 00 - [ce.0660463v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660463v@ac-montpellier.fr)

## Sète

04 67 18 34 18 - [ce.0340098x@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340098x@ac-montpellier.fr)

## CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - [cio.decazeville@ac-toulouse.fr](mailto:cio.decazeville@ac-toulouse.fr)

## CIO Figeac

05 67 76 55 66 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

## CIO Foix

05 67 76 52 94 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

## CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - [cio.lourdes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.lourdes@ac-toulouse.fr)

## CIO Millau

[05.65.60.98.20 - cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:05.65.60.98.20-cio.millau@ac-toulouse.fr)

## CIO Montauban

05 63 66 12 66 - [cio.montauban@ac-toulouse.fr](mailto:cio.montauban@ac-toulouse.fr)

## CIO Muret

05 67 52 40 72 - [cio.muret@ac-toulouse.fr](mailto:cio.muret@ac-toulouse.fr)

## CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

## CIO Rodez

05 67 76 54 46 - [cio.rodez@ac-toulouse.fr](mailto:cio.rodez@ac-toulouse.fr)

## CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - [cio.stgaudens@ac-toulouse.fr](mailto:cio.stgaudens@ac-toulouse.fr)

## CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - [cio.tarbes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tarbes@ac-toulouse.fr)

## CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - [cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr)

## CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - [cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr)

## CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - [cio.tlsenord@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsenord@ac-toulouse.fr)

## CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - [cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr)**Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse**

## CIO Albi

Tél. 05 67 76 57 74 - [cio.albi@ac-toulouse.fr](mailto:cio.albi@ac-toulouse.fr)

## CIO Auch

05 62 05 65 20 - [cio.auch@ac-toulouse.fr](mailto:cio.auch@ac-toulouse.fr)

## CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

## CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - [cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr)

## CIO Castres

Tél. 05 67 76 57 90 - [cio.castres@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castres@ac-toulouse.fr)

## CIO Condom

05 67 76 51 82 - [cio.condom@ac-toulouse.fr](mailto:cio.condom@ac-toulouse.fr)